

FEDERATION DE SEINE ET MARNE POUR LA PECHE ET LA PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE

22, rue des joncs – Aubigny
77650 – MONTEREAU-SUR-LE-JARD



BILAN ANNUEL 2016 DE L'ANIMATION du DOCOB SITE Natura 2000 FR1102005 « Rivières du Loing et du Lunain »

Février 2017



Sommaire

1. PREAMBULE.....	1
1.1. LE DOCOB ET LE SITE NATURA 2000	1
1.1.1. <i>L'animation</i>	1
1.1.2. <i>Rappel des enjeux et objectifs du DOCOB</i>	1
1.2. MISSIONS DE LA STRUCTURE ANIMATRICE	2
2. INFORMATION, COMMUNICATION, SENSIBILISATION	3
2.1. CREATION / MISE A JOUR D'OUTILS DE COMMUNICATION, MEDIA	3
2.2. PRISES DE CONTACTS AVEC DES PARTENAIRES POTENTIELS	3
2.3. ORGANISATION DE REUNIONS D'INFORMATION	3
2.4. PARTICIPATION A DES MANIFESTATIONS	3
2.4.1. <i>Fête de la Nature</i>	3
2.4.2. <i>Dizaine des jardins</i>	3
2.5. COMMUNICATION / ANIMATION AUPRES DES SCOLAIRES.....	3
2.6. SENSIBILISATION ET CONSEILS AUX ELUS, RIVERAINS ET USAGERS DU SITE.....	4
3. ÉVALUATION DES INCIDENCES DES PROJETS.....	4
4. SUIVIS SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES	5
4.1. SUIVI D'UNE STATION D'AGRION DE MERCURE (<i>COENAGRION MERCURIALE</i>)	5
4.1.1. <i>Par la méthode du STELI</i>	5
4.1.2. <i>Suivi 2016 des stations identifiées sur le site Natura 2000</i>	6
4.2. CAMPAGNE DE SUIVI DE LA REPRODUCTION DE LA LAMPROIE DE PLANER (<i>LAMPETRA PLANERI</i>)	6
4.3. CAMPAGNE DE PECHEs ELECTRIQUES.....	6
4.4. INTEGRATION DES DONNEES OPPORTUNISTES.....	7
5. VEILLE A LA COHERENCE DES POLITIQUES PUBLIQUES ET PROGRAMME D'ACTIONS SUR LE SITE	7
5.1. PLAN PLURIANNUEL DE RESTAURATION ET D'ENTRETIEN DU LUNAIN	7
5.2. POLITIQUES DE RETABLISSEMENT DES CONTINUITES ECOLOGIQUES	7
5.1. LUTTE CONTRE LES ESPECES EXOTIQUES ENVAHISSANTES	7
5.2. BRECHE AU NIVEAU DU MOULIN DE PORTONVILLE A BAGNEAUX SUR LOING	7
5.3. PARTICIPATION AU COMITE DE PILOTAGE, RENCONTRE, COLLOQUES.....	8
6. CONTRACTUALISATION ET GESTION DE L'HABITAT ET DES ESPECES.....	8
6.1. ACTUALISATION DE LA BASE DE DONNEES PROPRIETAIRES	8
6.2. ANIMATION DES CONTRATS NATURA 2000	8
6.1. ANIMATION DES MAEC.....	8
6.1. ANIMATION DE LA CHARTE NATURA 2000.....	9
6.2. ANIMATION FONCIERE	9
7. GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE ET ANIMATION DE LA GOUVERNANCE DU SITE.....	10
7.1. ORGANISATION DE LA GOUVERNANCE DU SITE.....	10
7.1.1. <i>Organisation de réunion du comité de pilotage</i>	10
7.1.2. <i>Animation de groupes de travail</i>	10
7.1.3. <i>Réunions ou rencontres avec les services de l'Etat</i>	10
7.2. GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE.....	10
8. COMPLEMENTS OU MISE A JOUR DU DOCOB.....	10
9. SYNTHESE.....	10

Liste des figures

Figure 1 : Répartition des activités l'animation du site Natura 2000 « Rivières du Loing et du Lunain » 11

Liste des tableaux

Tableau 1 : Liste des MAEC proposées à la contractualisation. 9

1. PREAMBULE

1.1. LE DOCOB ET LE SITE NATURA 2000

Le site FR1102005 « Rivières du Loing et du Lunain » a été désigné au titre de la Directive « Habitats, Faune, Flore » (92/43/CEE du 21 mai 1992). Le Document d'objectifs du site a été validé par arrêté préfectoral le 22 mars 2012 et la Communauté de communes Moret Seine et Loing a été désignée comme structure animatrice le 5 février 2013. L'arrêté du 17 avril 2014 porte désignation du site Natura 2000 en Zone Spéciale de Conservation.

1.1.1. L'animation

La Communauté de communes Moret Seine et Loing porte l'animation du site Natura 2000 dont elle a délégué la gestion à la Fédération de Seine-et-Marne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique.

La présidence du Comité de pilotage est assurée par Monsieur Patrick SEPTIERS, également maire de la commune de Moret-sur-Loing et Président de la Communauté de communes Moret Seine et Loing.

Le présent bilan s'étend du 1 janvier 2016 au 31 décembre 2016.

En 2016, le temps passé pour animer le site Natura 2000 « Rivières du Loing et du Lunain » a été estimé à environ 95 jours.

1.1.2. Rappel des enjeux et objectifs du DOCOB

La désignation du site Natura 2000 se justifie par la présence :

1. D'espèces de l'annexe II de la Directive « Habitats, Faune, Flore » :

Espèces piscicoles d'intérêt communautaire identifiées sur le site :

- le Chabot (*Cottus gobio* – Code Natura 2000 : 1163),
- la Lamproie de Planer (*Lampetra planeri* – Code Natura 2000 : 1096),
- la Loche de rivière (*Cobitis taenia* – Code Natura 2000 : 1149),
- la Bouvière (*Rhodeus amarus* – Code Natura 2000 : 1134),

Espèces non piscicoles d'intérêt communautaire identifiées sur le site :

- l'Agriion de Mercure (*Coenagrion mercuriale* – Code Natura 2000 : 1044),
- la Mulette épaisse (*Unio crassus* – Code Natura 2000 : 1032),
- la Cordulie à corps fin (*Oxygastra curtisii* – Code Natura 2000 : 1041),

2. D'Habitats d'intérêt communautaire identifiés sur le site :

- « Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du *Ranunculion fluitantis* et du *Callitricho- batrachion* » (Code Natura 2000 : 3260 – Code Corine Biotope : 24.4),
- « Mégaphorbiaies* hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin » (Code Natura 2000 : 6430 – Code Corine Biotope : 37.7 & 37.8),
- « Prairies maigres de fauche de basse altitude (*Alopecurus pratensis*, *Sanguisorba officinalis*) » (Code Natura 2000 : 6510 – Code Corine Biotope : 38.2),
- « Forêts alluviales à *Alnus glutinosa* et *Fraxinus excelsior* (*Alno-Padion*, *Alnion incanae*, *Salicion albae*)* » (Code Natura 2000 : 91E0* – Code Corine Biotope : 44.3, 44.2 et 44.13).

Notons des Espèces non piscicoles d'intérêt communautaire identifiées à **proximité du site** et potentiellement présentes sur celui-ci :

- le Vertigo de Des Moulins (*Vertigo moulinsiana* – Code Natura 2000 : 1016),
- le Vertigo étroit (*Vertigo angustior* – Code Natura 2000 : 1014).

Au total, le site compte 4 habitats d'intérêt communautaire et 7 espèces d'intérêt communautaire inscrits à l'annexe II de la Directive « Habitat-Faune-Flore ».

Afin de les préserver, la mise en œuvre des actions du DOCOB doit répondre aux objectifs suivants :

- Objectif 1 : Communiquer sur Natura 2000 et développer l'éducation à l'environnement auprès du grand public et des professionnels ;
- Objectif 2 : Assurer le suivi scientifique des habitats naturels et des espèces ;
- Objectif 3 : Préserver les milieux naturels dans une logique de maintien d'une mosaïque d'habitats et des corridors écologiques ;
- Objectif 4 : Assurer une veille environnementale et favoriser la prise en compte des enjeux écologiques dans les projets et les politiques publiques du territoire ;
- Objectif 5 : Améliorer la connaissance sur les activités socio-économiques et leurs interactions avec l'environnement ;
- Objectif 6 : Réaliser une étude complémentaire sur les autres espèces d'intérêt communautaire identifiées au sein et à proximité du site : Mulette épaisse, Agrion de mercure, Cordulie à corps fin, Vertigo de Des Moulins, Vertigo étroit ;
- Objectif 7 : Maintenir ou restaurer la continuité écologique et le transit sédimentaire de la rivière (hydromorphologie) ;
- Objectif 8 : Restaurer la qualité de l'eau ;
- Objectif 9 : Restaurer et conserver des habitats d'espèces et habitats d'intérêt communautaire.

Pour atteindre ces objectifs, 35 mesures ont été identifiées dans le DOCOB (Mesures Agro-Environnementales et Climatiques, Contrats Natura 2000 et Autres Contrats), auxquelles s'ajoute la Charte Natura 2000.

1.2. MISSIONS DE LA STRUCTURE ANIMATRICE

Les missions de la structure animatrice du DOCOB s'articulent autour des volets suivants :

1. Gestion des habitats et des espèces,
2. Suivi des Evaluations d'Incidence Natura 2000,
3. Suivis scientifiques,
4. Information, communication et sensibilisation,
5. Veille à la cohérence des politiques publiques,
6. Gestion administrative, financière et animation de la gouvernance du site.

2. INFORMATION, COMMUNICATION, SENSIBILISATION

2.1. CREATION / MISE A JOUR D'OUTILS DE COMMUNICATION, MEDIA

Le site Internet dédié au site Natura 2000, a été mis à jour en 2016 lorsque cela a été nécessaire (actualités, etc.).

L'exposition itinérante a été installée à Montigny-sur-Loing lors des journées du Patrimoine en Septembre 2016 et lors de la Fête de Nature, en mai 2016.

2.2. PRISES DE CONTACTS AVEC DES PARTENAIRES POTENTIELS

Les relations entre les principales structures intervenant sur le territoire ont été maintenues en routine sur le site Natura 2000 tout au long de l'année 2016.

2.3. ORGANISATION DE REUNIONS D'INFORMATION

Le 18 avril 2016, une réunion d'information sur les MAEC proposées à l'ouverture en 2016, à destination des agriculteurs, a été organisée. Cette réunion a été organisée en coordination avec Eau de Paris qui porte l'animation de MAEC à l'échelle communale dans un but de préservation de la qualité de l'eau sur le territoire de l'Aire d'Alimentation de Captage de Villeron Villemer.

2.4. PARTICIPATION A DES MANIFESTATIONS

2.4.1. Fête de la Nature

Manifestation : Fête de la Nature, à Episy, le 18 mai 2016.

Thème : Rivière du Lunain, un site Natura 2000, une nature exceptionnelle...

Public visé : Le grand public et les habitants du territoire du site Natura 2000.

Objet de la manifestation : L'animatrice a tenu un stand. L'objectif de cette animation était de faire connaître le site Natura 2000 à une large échelle grâce à la diffusion de l'événement, effectué par les organisateurs de la Fête de la Nature.

Le stand a présenté un aquarium avec des larves d'insectes aquatiques, des poissons naturalisés et l'exposition itinérante a été utilisée comme support pour la présentation la démarche Natura 2000. L'animatrice a présenté son métier puis a guidé le public dans l'observation de la rivière, de ses abords et de ses petits habitants. Il était expliqué comment évolue une rivière, de sa source jusqu'à sa confluence avec la mer. Chacun pouvait ensuite dessiner les éléments de la faune et de la flore puis les coller sur un décor afin de recréer l'écosystème complet d'un cours d'eau.

2.4.2. Dizaine des jardins

L'animatrice devait participer à la Dizaine des Jardins à Grez sur Loing en juin 2016 pour sensibiliser sur la gestion du jardin en bordure du cours d'eau. Cette manifestation a dû être annulée suite aux crues.

2.5. COMMUNICATION / ANIMATION AUPRES DES SCOLAIRES

Cette année deux animations ont eu lieu :

- Paley, classe de CE2/CM1, 27 élèves, le 20 juin 2016 ;
- Moret sur Loing, classe de CE2, 28 élèves, le 30 juin 2016.

L'animation se déroule en deux parties : une première phase « théorique » en classe, puis une deuxième phase d'observation lors d'une sortie au bord de la rivière. L'objectif est de présenter les milieux aquatiques en général puis les espèces et les habitats naturels protégés sur la rivière avec des outils pédagogiques adaptés.

2.6. SENSIBILISATION ET CONSEILS AUX ELUS, RIVERAINS ET USAGERS DU SITE

Tout au long de l'année, l'animatrice a répondu aux questions des élus, riverains et usagers du site.

En avril 2014, un propriétaire a été renseigné sur ses protections de berges qui s'effondrent à Moret sur Loing. Il lui a été proposé s'engager dans un contrat Natura 2000 pour la renaturation de ses berges.

L'université Paris 8 souhaitait organiser une formation à la pêche électrique pour ses étudiants sur le Lunain. Le professeur a été orienté vers des cours d'eau voisins pour la réaliser.

Un propriétaire a contacté l'animatrice afin de connaître les différentes formes de contractualisation. Un autre souhaitait des conseils pour l'entretien du Loing.

Une propriétaire a été rencontrée pour la conseiller sur un projet de remodelage de sa prairie pour permettre une meilleure évacuation des eaux de pluies.

3. ÉVALUATION DES INCIDENCES DES PROJETS

Une veille locale a été effectuée sur le site Natura 2000 afin d'identifier les projets nécessitant une Evaluation des Incidences Natura 2000 et de pouvoir identifier les modifications locales du territoire pour les prendre en compte lors de l'analyse des suivis écologiques.

Plusieurs projets / travaux ont été suivis à proximité et sur le site Natura 2000 :

- Elaboration du PLU de Gretz sur Loing
- Elaboration du PLU de Souppes sur Loing
- Elaboration du PLU de Château-Landon
- Elaboration du PLU de Nemours
- Elaboration du PLU de Nanteau
- Elaboration du PLU de Paley
- Elaboration du PLU de Treuzy-Levelay
- Travaux d'urgence pour le confortement de la voie ferrée à Souppes-sur-Loing
- Installation d'un loueur de canoë-kayak
- Brèche dans une berge sur le Lunain
- Défrichement en bord de Lunain à Lorrez-le-Bocage
- Curage du moulin de Toussac

L'animatrice a accompagné plusieurs communes et leurs prestataires pour l'élaboration de leurs PLU et les a informé sur le contenu attendu d'une évaluation d'incidence au titre de Natura 2000. Des avis ont été rendus : en juin 2016 pour Nanteau, Paley et Treuzy-Levelay, Souppes sur Loing ; en janvier 2016 pour Gretz sur Loing ; en septembre 2016 pour Nemours.

Le talus de la voie ferrée à Souppes sur Loing a été dégradé par les inondations de Juin, l'animatrice accompagne le bureau d'étude en charge des travaux de confortement.

Un propriétaire riverain a été accompagné pour la réparation d'une brèche sur sa berge. Cet accompagnement a permis la réalisation des travaux sans nécessité de dossier réglementaire et évité tout impact sur les habitats et espèces communautaires.

De même, un loueur de canoës kayaks qui souhaitait s'installer sur le Loing a été conseillé pour éviter tout impact sur les habitats et espèces communautaires et ne pas nécessiter de dossier réglementaire pour le montage de son projet. Il a aussi été informé de l'existence d'une charte de bonne conduite, déjà signée par d'autres loueurs du territoire.

Des échanges ont eu lieu pour des travaux faits sans autorisation avec le service de la DDT au sujet du défrichement d'un bois en Bord de Lunain à Lorrez-le –Bocage et sur le Loing à Moret sur Loing ainsi qu'avec l'ONEMA sur un curage du Lunain sur le Bief du Moulin de Toussac.

4. SUIVIS SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES

Deux actions principales ont été réalisées dans le cadre des suivis scientifiques et techniques du site :

- Suivi des populations d'Agrion de Mercure (*Coenagrion mercuriale*)
- Suivi de la reproduction de la Lamproie de planer (*Lampetra planeri*) sur le Lunain ;
- Campagne de pêches électriques pour évaluer les populations des espèces piscicoles communautaires ;

L'ensemble des travaux est détaillé dans le document intitulé « Suivi 2016 de l'habitat et des espèces d'intérêt communautaire du site Natura 2000 FR1102004 FR1102005 « Rivières du Loing et du Lunain » (Fédération de Seine-et-Marne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique, 2017). Il est téléchargeable via le site Internet dédié au site Natura 2000 « Rivières du Loing et du Lunain ».

4.1. SUIVI D'UNE STATION D'AGRION DE MERCURE (*COENAGRION MERCURIALE*)

4.1.1. Par la méthode du STELI

Objectifs : Suivi de l'évolution des espèces d'odonates d'intérêt communautaire sur le site Natura 2000 et actualisation des données du diagnostic écologique.

Espèce concernée : Agrion de Mercure (*Coenagrion mercuriale* – Code Natura 2000 : 1044).

Description des actions réalisées : Le suivi des espèces d'odonates d'intérêt communautaire et en particulier de l'Agrion de Mercure (*Coenagrion mercuriale*) a été effectué par la mise en œuvre du protocole STELI (Suivi Temporel des Libellules). La station de suivi est située sur la commune de Nonville au lieu-dit « Prairie du Landy », le long de la route rejoignant « Le Landy » à « Chauville ». L'année 2016 est 5^{ème} année de suivi de cette population.

Le protocole mis en œuvre est celui développé par la Société Française d'Odonatologie (SFO) et le Muséum National d'Histoire Naturelle à raison d'une session de trois passages pendant la période estivale. Ces 3 passages ont eu lieu les 30 juin, 19 et 29 juillet 2016.

Conclusions principales : Les suivis depuis 2013 ont permis d'inventorier neuf espèces d'odonates dont l'Agrion de Mercure (*Coenagrion mercuriale*) sur cette station sur la commune de Nonville. Elle a été observée chaque année.

4.1.2. Suivi 2016 des stations identifiées sur le site Natura 2000

Objectifs : Suivi des populations de l'Agrion de Mercure (*Coenagrion mercuriale*)

Espèce concernée : Agrion de Mercure (*Coenagrion mercuriale* – Code Natura 2000 : 1044).

Description des actions réalisées : En 2014, L'extraction des observations d'Agrions de Mercure de la base de données naturaliste CETTIA-IDF avait permis la mise à jour de plusieurs populations potentielles sur le site Natura 2000 des « Rivières du Loing et du Lunain ». Ces données ont été utilisées pour mener un suivi de ces différentes stations ainsi répertoriées et constater la présence ou non de l'espèce. Cela avait permis de trouver une nouvelle population sur le Lunain. Les prospections de 2016, ont eu pour objectif de confirmer l'occupation des différentes stations par l'Agrion de Mercure. Ainsi 6 secteurs ont été visités.

Conclusions principales : Comme les années précédentes, l'Agrion de Mercure est bien représenté sur le site Natura 2000 « Rivières Loing et du Lunain », avec une nette prédominance sur les annexes humides de la rivière du Lunain. Au niveau du Loing, l'Agrion de Mercure se retrouve également sur des secteurs de petits affluents et de zones humides au niveau de La Madeleine-sur-Loing.

4.2. CAMPAGNE DE SUIVI DE LA REPRODUCTION DE LA LAMPROIE DE PLANER (LAMPETRA PLANERI)

Espèce concernée : Lamproie de planer (*Lampetra planeri* – Code Natura 2000 : 1096).

Objectif : Constater une reproduction effective de la Lamproie de planer sur le site Natura 2000, grâce à l'observation de comportements reproducteurs d'individus adultes. Ces comportements sont la recherche d'un lieu propice à la reproduction par des individus nageant, le creusement d'un nid et la formation d'une « pelote d'individus » qui correspond à la phase active de copulation.

Description des actions réalisées : Ce suivi de la reproduction des Lamproies de planer a eu lieu entre le 18 Mars 2016 et le 29 Avril 2016 à raison de deux passages par semaine. Tous les comportements ou indices de reproduction observés ont été répertoriés. Des individus nageant en construction de nid et des nids potentiels ont été observés sans réussir à observer de nid actif.

Conclusions principales : La reproduction de la Lamproie de planer n'a pas été avérée sur le Lunain en 2016 mais à probablement eu lieu.

4.3. CAMPAGNE DE PECHEES ELECTRIQUES

Objectif : Suivi de l'évolution des espèces piscicoles d'intérêt communautaire sur le site Natura 2000.

Espèces concernées : Chabot (*Cottus gobio* – Code Natura 2000 : 1163) ; Lamproie de Planer (*Lampetra planeri* – Code Natura 2000 : 1096) ; Loche de rivière (*Cobitis taenia* – Code Natura 2000 : 1149) ; Bouvière (*Rhodeus amarus* – Code Natura 2000 : 1134).

Description des actions réalisées : Le suivi des espèces piscicoles d'intérêt communautaire est annuel et porte sur 4 des 8 stations identifiées lors de l'élaboration du DOCOB.

Cette année les stations suivantes ont été prospectées :

RIVIERE	NUMERO ET NOM STATION
LUNAIN	Station 1 à Episy
LUNAIN	Stations 9 et 9' à Nonville
LOING	Station 1 à Souppes-sur-Loing
LOING	Station 2 à Bagneaux-sur-Loing

Conclusions principales : Sur le Lunain, les 4 espèces communautaires ont été inventoriées sur la station d'Episy. Seul le chabot est présent à Nonville. Sur le Loing, les 4 espèces communautaires ont été inventoriées sur la station de Souppes-sur-Loing. Seuls le Chabot et la Bouvière sont présents à Bagneaux-sur-Loing.

4.4. INTEGRATION DES DONNEES OPPORTUNISTES

La Fédération de Seine-et-Marne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique s'investit régulièrement dans la démarche du Conseil Général d'inventaire de la biodiversité de son département. C'est pourquoi, il a semblé naturel et intéressant de valoriser les informations recensées lors des inventaires écologiques et les « données opportunistes » récoltées lors de déplacements de terrain, dans l'outil régional de saisie en ligne « Cettia-IDF ». Cet outil permet également de réaliser la transmission des données scientifiques récoltées lors de l'animation Natura 2000 au Système d'Information sur la Nature et les Paysages.

5. VEILLE A LA COHERENCE DES POLITIQUES PUBLIQUES ET PROGRAMME D'ACTIONS SUR LE SITE

5.1. PLAN PLURIANNUEL DE RESTAURATION ET D'ENTRETIEN DU LUNAIN

La communauté de communes Moret Seine et Loing a porté la réalisation du plan Pluriannuel de restauration et d'entretien du Lunain. L'animatrice a assisté aux différents comités de pilotage de l'étude et a participé à la relecture des documents produits. Elle a répondu aux sollicitations du prestataire pour la réalisation de l'étude.

5.2. POLITIQUES DE RETABLISSEMENT DES CONTINUITES ECOLOGIQUES

En 2016, il a été recherché en partenariat avec l'agence de l'eau Seine Normandie et la communauté de communes Moret Seine et Loing, les solutions pour organiser la maîtrise d'ouvrage pour le rétablissement des continuités écologiques au niveau du Moulin de la Coutière sur le Lunain, la propriétaire étant favorable au démantèlement des ouvrages.

5.1. LUTTE CONTRE LES ESPECES EXOTIQUES ENVAHISSANTES

Dans le cadre de Natura 2000 et en lien avec l'ANVL et Eau de Paris, il a été organisé un chantier d'arrachage manuel de Balsamine de l'Himalaya (espèce végétale invasive) présente sur le Lunain au niveau de La Genevraye. Cette journée d'arrachage a eu lieu le **mercredi 6 Juillet**.

5.2. BRECHE AU NIVEAU DU MOULIN DE PORTONVILLE A BAGNEAUX SUR LOING

Une brèche s'est créée dans le déversoir du Moulin de Portonville à Bagneaux sur Loing en mai 2016. L'animatrice a accompagné les services de la DDT, de l'agence de l'eau Seine Normandie et le Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion du Loing et le propriétaire pour trouver une solution. Le propriétaire peut procéder à la réparation de son ouvrage, tout en se mettant en conformité avec les exigences sur la continuité écologiques. Pour l'instant aucun travaux n'a été réalisé.

5.3. PARTICIPATION AU COMITE DE PILOTAGE, RENCONTRE, COLLOQUES

Le 16 novembre 2016, l'animatrice a assisté au forum des Gestionnaires « Génie écologique et Trame verte et bleue ». Le Forum des gestionnaires permet aux acteurs de la biodiversité d'échanger leurs expériences, connaissances et savoir-faire autour d'un thème, de dégager les enjeux et d'ouvrir un débat prospectif. Cet événement a porté sur le génie écologique en lien avec la préservation et la remise en bon état des continuités écologiques. La restauration de la libre circulation des espèces de la Directive « Habitat/Faune/Flore » est l'objectif n°1 du document d'objectif (DOCOB).

6.CONTRACTUALISATION ET GESTION DE L'HABITAT ET DES ESPECES

6.1. ACTUALISATION DE LA BASE DE DONNEES PROPRIETAIRES

La base de données propriétaires est mise à jour tout au long de l'année en fonction des contacts pris par l'animatrice.

6.2. ANIMATION DES CONTRATS NATURA 2000

Le montage du contrat portant sur la restauration et l'entretien d'une ancienne peupleraie en milieu ouvert (2,5 ha), initié en 2014, a été finalisé en 2016. L'animatrice a rencontré les entreprises de travaux pour réactualiser les devis puis accompagné le propriétaire dans le choix des prestataires et le remplissage du formulaire de demande de subvention ainsi que la mise en place de la convention relative à l'attribution d'une subvention pour la mise en œuvre des contrats Natura 2000 en milieux non-agricoles et non-forestiers en lien avec la DDT et la DRIEE.

Les travaux vont consister à la ré-ouverture du milieu par retrait des ligneux et des souches puis à la fauche avec export (andainage, pressage des ballots, chargement et enlèvement du fourrage), le but étant de favoriser une prairie maigre de fauche.

6.1. ANIMATION DES MAEC

Un PAEC (Projet Agro-Environnemental et Climatique) sur le territoire Loing-Lunain a été déposé pour une durée de 3 ans (2016-2018).

Ce PAEC s'inscrit dans la mise en œuvre du Document d'Objectifs du site Natura 2000 « Rivières du Loing et du Lunain ». Il a donc pour objectif de permettre une évolution des pratiques agricoles vers une meilleure prise en compte de la biodiversité et de ses éléments patrimoniaux en proposant des Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC) aux exploitants dont les îlots déclarés à la PAC sont adjacents au site Natura 2000. Cette animation des MAEC est réalisée par les prestataires techniques mandatés par la Communauté de communes Moret-Seine-et-Loing, structure animatrice du site Natura 2000 « Rivières du Loing et du Lunain ». La Fédération de Seine-et-Marne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique est missionné pour la mise en œuvre du PAEC. 13 mesures sont proposées.

Tableau 1 : Liste des MAEC proposées à la contractualisation.

NOM DU CONTRAT
Création et entretien d'un couvert herbacé sans fertilisation avec ajustement de la pression de pâturage
Création et entretien de couvert herbacé sans fertilisation avec retard de fauche au 31 juillet.
Création et entretien d'un couvert d'intérêt faunistique et floristique
Création et entretien de zone refuges pour la faune
Amélioration d'un couvert déclaré au titre du gel
Entretien des ripisylves
Entretien d'arbres isolés ou en alignement
Entretien de haies
Entretien de bosquets
Restauration et/ou entretien des mares et de plans d'eau
Entretien d'un couvert herbacé sans fertilisation avec ajustement de la pression de pâturage
Entretien d'un couvert herbacé sans fertilisation avec retard de fauche au 31 juillet
Gestion des milieux humides et absence de fertilisation

Eau de Paris mène des actions de préservation de la ressource notamment au travers de Projets Agro-Environnementaux et Climatiques, sur le territoire de la vallée du Lunain, le PAEC « Aire d'alimentation des sources de Villeron et Villemer ». Il se superpose en partie au PAEC « Rivières du Loing et du Lunain ». Un partenariat de coordination s'est établi.

Aucun engagement n'a été contractualisé en 2016.

Une agricultrice, éleveuse de brebis à Nanteau-sur-Lunain, qui souscrit à une MAEC depuis 2014, a demandé conseil à l'animatrice sur la gestion de sa prairie.

Une réunion d'information a été organisée pour informer les agriculteurs sur les MAEC existantes. Cf. § 2.3. *Organisation de réunions d'information.*

6.1. ANIMATION DE LA CHARTE NATURA 2000

En 2016, aucune Charte Natura 2000 n'a été signée.

La Charte Natura 2000 du site « Rivières du Loing et du Lunain » ainsi que le formulaire CERFA permettant son adhésion a été adressée à un propriétaire, à Nonville.

6.2. ANIMATION FONCIERE

Aucune animation foncière n'a encore été engagée. Néanmoins, si besoin est, la base de données des propriétaires des parcelles cadastrales du site sera un outil utile à ce type de travail ; d'autant plus que certains propriétaires nous ayant contactés, pourraient souhaiter vendre des terrains en bordure de rivière.

7. GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE ET ANIMATION DE LA GOUVERNANCE DU SITE

7.1. ORGANISATION DE LA GOUVERNANCE DU SITE

7.1.1. Organisation de réunion du comité de pilotage

Le Comité de pilotage du site Natura 2000 s'est tenu le 10 mars 2016. Une présentation des actions menées a été effectuée suivi d'échanges entre les différents acteurs. Un compte-rendu de réunion a été rédigé.

7.1.2. Animation de groupes de travail

Au cours de cette année 2016, l'animation de groupes de travail n'a pas été nécessaire.

7.1.3. Réunions ou rencontres avec les services de l'Etat

Les services de l'Etat ont été tenus informés de l'animation du site tout au long de l'année, grâce à des rencontres ou des échanges réguliers, par téléphone et emails.

7.2. GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE

En 2016, les missions liées à la gestion administrative et financière du site concernaient :

- Le suivi de la constitution de la convention d'animation par la communauté de commune, La mise à jour régulière de SUDOCO,
- Le suivi des activités d'animation (notamment le suivi du temps de travail consacré à chacune d'entre elles),
- La réalisation du bilan d'animation pour 2015 (rédaction du rapport, facturation...).

8. COMPLEMENTS OU MISE A JOUR DU DOCOB

Aucune mise à jour du DOCOB n'a été effectuée en 2016.

9. SYNTHESE

La répartition du temps de travail pour chaque mission assurée dans le cadre de l'animation du site Natura 2000 est décrite par le diagramme en secteurs suivant :

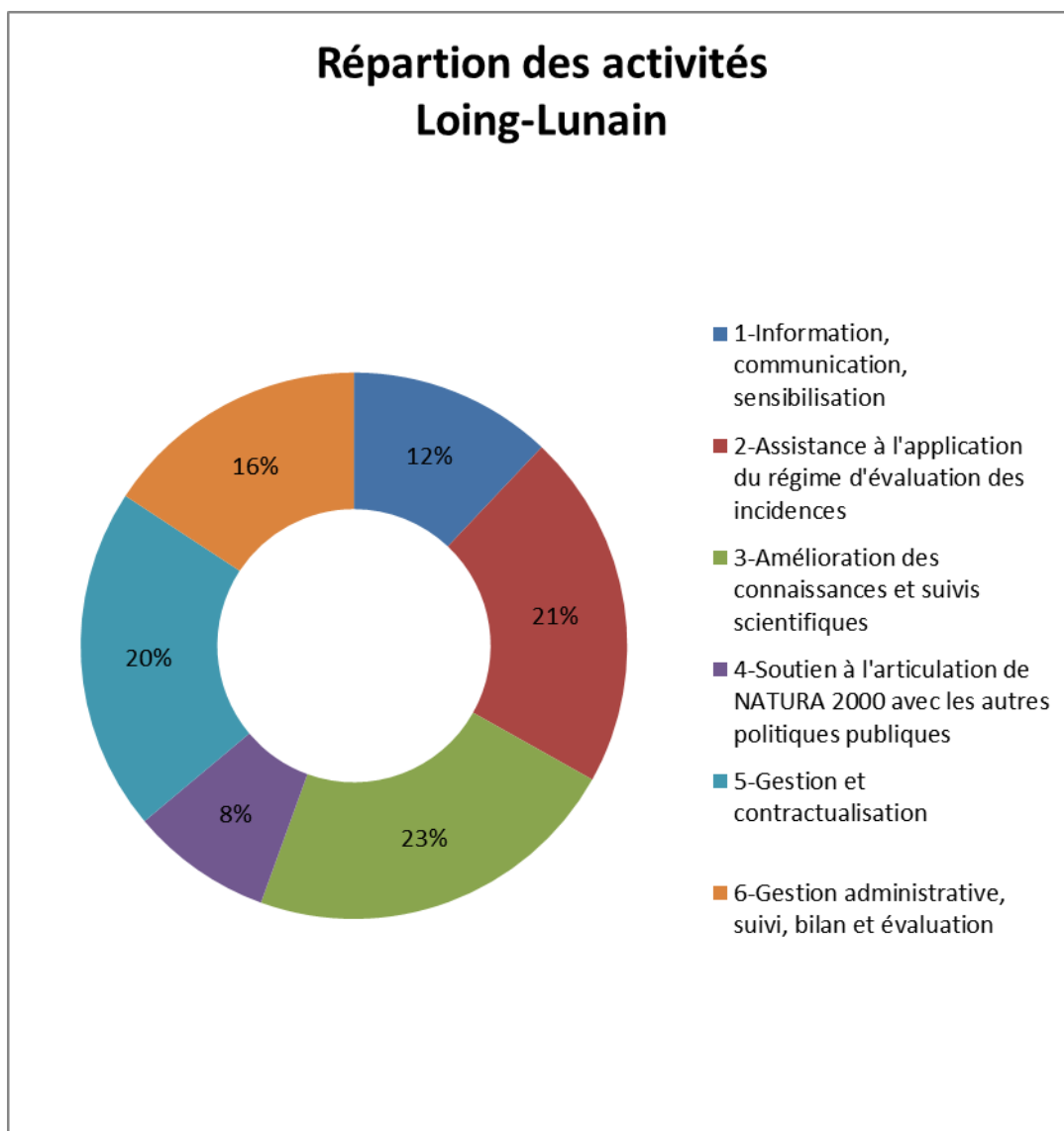


Figure 1 : Répartition des activités l'animation du site Natura 2000 « Rivières du Loing et du Lunain »

Les missions réalisées en 2016 ont eu pour objectifs de promouvoir la politique Natura 2000 sur le site « Rivières du Loing et du Lunain » et d'informer les élus et les riverains sur la démarche Natura 2000 et sur les opportunités qu'elle offre pour préserver la biodiversité et le milieu aquatique.

Cette année, les suivis scientifiques, le suivi des évaluations d'incidences et la contractualisation ont été les activités majoritaires.